

# Fontataire ACTUALITÉS

## Edito

Le Conseil Municipal se réunira pour débattre des orientations budgétaires, le jeudi 17 février à 19 heures salle de la Libération. Nous vous invitons à y venir nombreux:

Parce que nous avons besoin de vous pour mieux définir nos priorités et les réaliser, nous avons voulu donner à cette réunion un caractère exceptionnel. C'est avec vous que nous voulons décider les recettes possibles, notamment le montant des impôts et les dépenses.

La crise qui se développe avec ses conséquences les plus dramatiques que sont le chômage et la baisse de votre pouvoir d'achat a des conséquences identiques sur les finances de la ville: les recettes diminuent malgré des impôts trop lourds pour beaucoup de familles et les dépenses augmentent.

Les chiffres que vous allez trouver dans ce bulletin sont éloquents. Comment choisir en 1994?

Le programme que nous avons élaboré avec vous en 1989 lors des élections municipales n'est pas complètement réalisé. Est-il possible en 94 et 95 de tout faire? Est-ce encore une priorité? Faut-il maintenir la pression fiscale au niveau 93 ou peut-on encore l'augmenter?

Quels besoins nouveaux, inexistantes en 89, faut-il prendre en compte aujourd'hui?

Et surtout que peut-on faire ensemble pour obtenir les financements nécessaires à la satisfaction de tous vos besoins essentiels sans augmenter les impôts?

Que peut-on faire ensemble pour combattre les choix que veut nous imposer le gouvernement: plus d'impôts moins de service public?

Chaque groupe constituant le Conseil Municipal donnera son appréciation sur la gestion, fera des propositions. Chaque conseiller à titre individuel pourra s'exprimer aussi mais en même temps, nous suspendrons la séance officiellement pour que tout citoyen présent qui désire s'exprimer puisse le faire car votre avis nous intéresse, il est même primordial pour faire les choix les plus efficaces.

Pour la municipalité,  
Daniel BROCHOT





# La SEMIMO: Un outil devenu inutile

L'opposition de droite du Conseil Municipal a peu de critiques à faire sur notre gestion. C'est pourquoi, Monsieur DEGRANDE s'acharne à faire de la cessation d'activité de notre société d'économie mixte (la SEMIMO) une catastrophe. C'est de la démagogie. La création de cette société dans laquelle la ville est actionnaire à 80% avait pour but de faciliter la réalisation d'investissements.

En 5 ans, cet outil nous a permis de réaliser:

- la Base de Loisirs de Saint-Leu d'Esserent,
- la piscine,
- les 60 logements du quartier Lesiour,
- la R.P.A.,
- les abords du lycée,
- l'acquisition de réserves foncières pour la Ville.

Elle a, d'autre part, travaillé à Saint-Leu (logements), Balagny et Chaumontel, entre autre.

Cette société nous serait encore bien utile si le marché de l'immobilier n'était pas en crise. Elle contribuerait à construire en rénovant les quartiers et en réhabilitant le vieux Montataire. Faute de ne pouvoir poursuivre l'aménagement de la ville au rythme nécessaire, la SEM ne peut plus porter la dette contractée pour la ville et le déficit de fonctionnement des équipements qui lui ont été confiés.

Aujourd'hui, la Piscine, la Base de Loisirs ou la R.P.A. continuent d'être financés par la ville, mais ce financement ne passe plus par la SEMIMO. Parce que cet outil n'est plus adapté à nos besoins nous avons décidé, en accord avec la préfecture, d'arrêter son activité. Pour le faire, il faut retransférer sur le budget de la ville les emprunts et autres frais financiers. C'est à quoi nous nous employons sans que soit mis en cause les finances communales et la réalisation du programme qui nous avons élaboré avec nous en 1989.





# Faut-il tuer la taxe professionnelle pour créer des emplois?

M. Balladur, ministre des finances en 1986, avait porté l'exonération de base de la taxe professionnelle à 16%.

C'est-à-dire que, pour Montataire, ce cadeau aux entreprises s'élevait en 1993 à 13 661 187 F. Depuis le chômage n'a cessé d'augmenter parce que les entreprises, les grandes en particulier (voir Chaussou et Sollac) n'ont cessé de supprimer les emplois malgré ces fabuleux cadeaux annuels.

En 1993, M. Balladur a décidé de nouveaux cadeaux aux entreprises qui se montent à 80 milliards. Le rythme des suppressions d'emplois depuis est passé en France à plus de 30 000 par mois.

Pire M. Balladur a décidé de faire supporter une partie de ces cadeaux par les communes et départements.

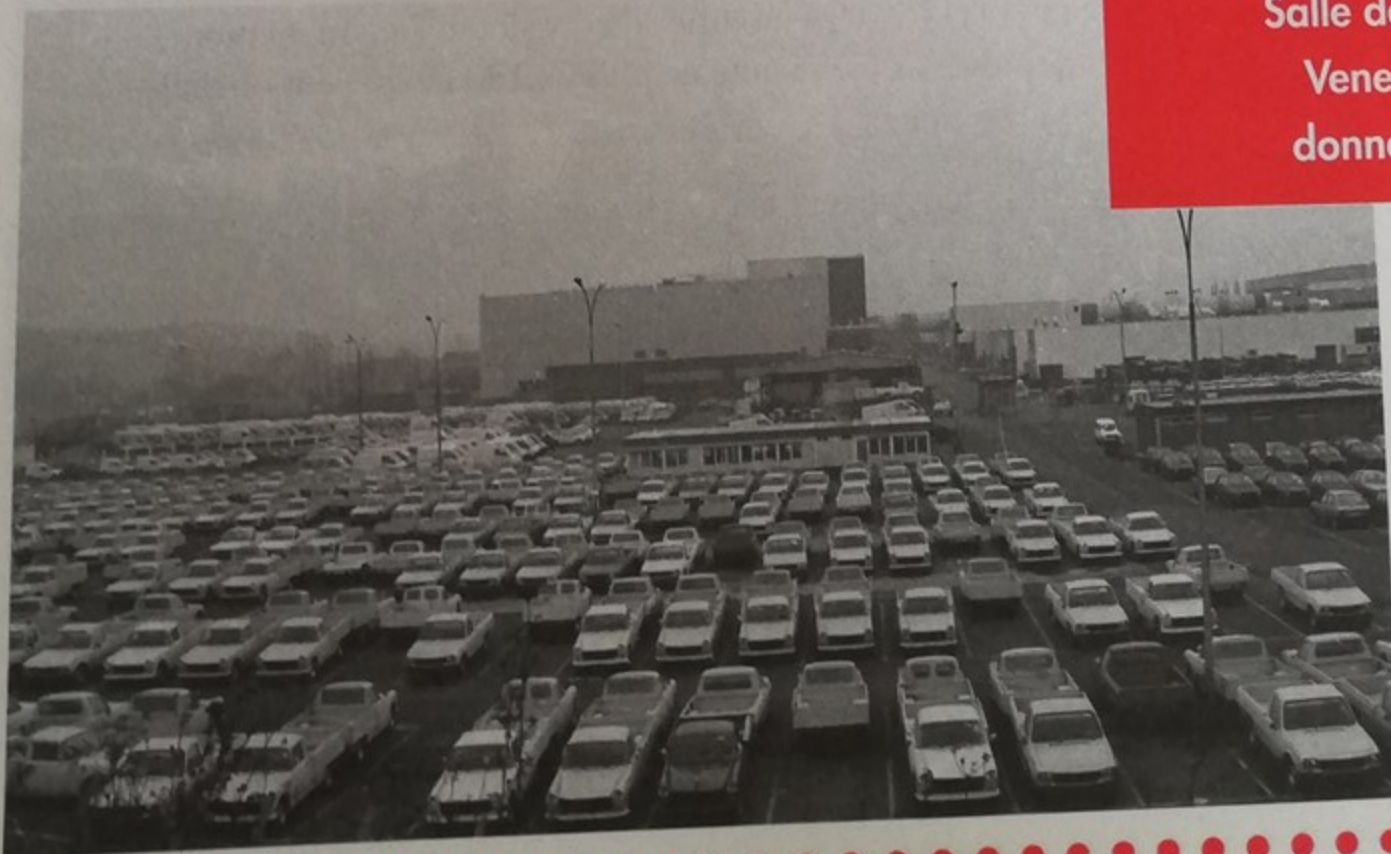
Cette nouvelle mesure représente une perte pour le budget de Montataire de 3 762 105 F. A cause de cette mesure, le produit des impôts à taux inchangés, compensation comprise, sera inférieur à 1993. C'est la première fois que nous avons une situation aussi grave.

Pour mesurer l'ampleur du mauvais coup du gouvernement il faut savoir que les taxes d'habitations de tous les montatairiens s'élèvent à 2.303.784 F.

M. Balladur récupère sur le budget plus d'une fois et demie vos impôts pour le distribuer aux patrons.

Le nombre officiel des chômeurs sur la ville est passé au-dessus de 1 000.

Faut-il alléger encore la taxe professionnelle et grossir les cadeaux aux entreprises ou bien faut-il reformer la taxe professionnelle pour taxer les capitaux spéculatifs et réduire la part de cette taxe basée sur les salaires?



**Conseil Municipal  
extraordinaire**

**Jeudi 17 Février 1994**

**à 19 heures,**

**Salle de la Libération**

**Venez nombreux**

**donner votre avis!**



# Logements: Une situation qui s'aggrave

- Les demandeurs de logement sont de plus en plus nombreux.
- Les loyers sont de plus en plus chers et les dettes augmentent vertigineusement.
- Nos cités vieillissent et ont besoin de réhabilitation.
- Ce constat sur Montataire s'apparente à la situation nationale. Le logement devient un des problèmes les plus graves.

L'Abbé Pierre dans son appel pathétique et généreux a raison de déclarer la guerre à la misère. Il s'adresse à tous les hommes de bonne volonté pour pétitionner afin de réclamer que les décisions soient prises pour utiliser les moyens de la France (main d'œuvre elle existe, moyens techniques nous les avons, argent les coffres des banques et de la bourse en regorgent...) pour construire et réhabiliter les logements sociaux..

Non seulement la mairie accueillera toutes ces pétitions pour se faire le relais de cet appel, mais la municipalité multipliera ses demandes pour obtenir des moyens financiers pour construire et réhabiliter. Depuis plus de 3 ans un dossier de construction de 50 logements sociaux dans le quartier Lesiour est déposé auprès des services de l'Etat pour obtenir des prêts locatifs aidés. Nous attendons encore.

## Le savez-vous?

L'Etat subventionne  
les réhabilitations à 20%?  
Mais il récupère 18,6% de T.V.A.  
Avons-nous raison de réclamer  
le remboursement de la T.V.A.  
aux offices H.L.M. pour baisser  
les loyers?

130 logements vieux de plus de 30 ans rue Anatole France attendent une réhabilitation indispensable. Le dossier d'origine aboutissait à des augmentations de loyers insupportables aux locataires aux ressources très modestes. Rassemblés avec la C.N.L. pour réclamer des financements plus favorables, ils ont signé des pétitions et accompagnés de D. Brochot 1<sup>er</sup> Adjoint et Y. Soufflard adjoint au logement, ils sont allés en préfecture et au Conseil général les exiger.

Déjà l'O.P.A.C. a modifié son dossier et l'augmentation des loyers a été réduite de plus de 130 F. On peut obtenir encore mieux.

L'Abbé Pierre va dans le sens de leur action. Répondez à cet appel, vos élus sont avec vous. Nous en avons besoin.

A Montataire,  
les expulsions sont interdites.  
Le Conseil Municipal l'a voté  
pour les familles en difficultés.  
Avons-nous raison  
d'exiger une loi dans ce sens?



# La misère en chiffres

Des centaines de familles dans notre ville sont dans des situations financières catastrophiques. D'autres craignent l'avenir parce que l'emploi qu'ils occupent est menacé. Mais reste-t-il un seul montatairien qui ne soit pas préoccupé par ce qu'il peut lui arriver demain pour lui ou sa famille.

Une autre politique nationale est nécessaire pour assurer à tous les moyens de vivre. En attendant la commune tente de palier aux situations les plus graves. Les crédits pour l'aide sociale ne cessent de grossir 3 635 583 F sont versés au département. C'est le contingent d'aide sociale obligatoire.

D'autre part, la ville a dépensé en 1993:

- repas gratuits aux restaurants scolaires: 170 535 F
- prise en charge de factures d'eau: 88 686 F
- prise en charge de factures d'électricité et de gaz: 239 086 F
- autres dépenses (bons d'achats...): 599 172 F

A ces dépenses il faut ajouter la participation de la ville au prix du repas pour tous les enfants scolarisés, aux coûts des classes de neige et de la crèche.

Nos choix de gestion ont toujours été de tenir compte du revenu familial pour facturer le service public.

Chaque famille qui utilise les services de la ville bénéficie d'une participation municipale.

Sans ces dispositions qui permettent l'accès de tous aux activités municipales, celles-ci seraient réservées à une petite catégorie de la population.

Nous continuons de privilégier l'accès de tous.





# Investir dans l'éducation

Beaucoup de montatairiens sont allés exprimer haut et fort le 16 janvier à Paris leur volonté de voir l'Etat débloquer les moyens nécessaires pour hisser le service d'éducation nationale au niveau des exigences de notre époque.

Les élus de la majorité municipale étaient avec eux. C'est pourquoi ils placent dans les priorités 1994 la réalisation d'un groupe scolaire de huit classes primaires et de quatre maternelles avec le double objectif:

1° Scolariser dans de bonnes conditions tous les enfants de 3 ans et plus, ainsi que tous les moins de 3 ans dont les parents le souhaitent.

2° Réduire le nombre de classes de l'école Jacques Decour où la trop grande concentration d'élèves n'offre pas les meilleures conditions de scolarisation.

Mettre les crédits nécessaires dans le budget 1994 pour réaliser cet objectif au plus vite est possible, mais il faut obtenir que des crédits soient inscrits dans le contrat de Ville, Etat, Région, Département et Ville.

Ce choix suppose que l'on reporte encore la réalisation d'un centre administratif en projet, nécessaire pour améliorer les conditions de travail des services et les rendre plus accessibles à la population.

Le choix entre ces réalisations vous appartient.





# Jeunesse

Pour ceux qui sont scolarisés aux lycées ou en Fac, la ville continue de prêter les livres dont ils ont besoin. C'est une aide considérable pour les familles et un acte favorisant l'égalité dans la formation. Pour ceux qui cherchent à quitter leur famille mais qui n'ont pas encore la possibilité de vivre dans un logement pour une famille, nous sommes en pourparlers avec les offices HLM pour mettre en place des logements "soleil" c'est-à-dire louer ces logements par l'association F.J.T. qui meublent des chambres louées pour 6 mois ou 1 an avec une salle, cuisine et salle d'eau commune.

L'hôtel des 4 Haas face à la R.P.A., soulève un débat au sein de la Municipalité qui a deux projets:

- 1) Tout raser et construire avec un office HLM des F1 et F2.
- 2) Restaurer l'hôtel en quatorze chambres meublées, relié au F.J.T. de Nogent et servant de centre d'animations avec les logements "soleil".

Les crédits nécessaires pour l'un ou l'autre projet devraient figurer dans le budget 1994. A débattre.



## Où va votre argent?

Quelques chiffres significatifs

Dépenses 1993:

Ecoles: 11 295 580 F,  
soit 5 961 F par élève.

Restaurants scolaires: 5 856 954 F,  
soit 5 286 F par élève.

Classe de neige: 324 253 F?  
soit 2 333 F par élève.

Activités péri-scolaires  
(sports, bibliothèques, cinéma,  
animation scolaire...):

1 056 540 F soit 558 F par enfant.

Pour ces quatre activités, la ville  
dépense 18 533 324 F,

c'est-à-dire 8 fois plus  
que les taxes d'habitations.

Sans taxe professionnelle,  
comment ferions-nous?



# Entretenir le patrimoine de la ville

Entretenir le patrimoine de la ville  
Les commissions de travaux et d'urbanisme ont estimé indispensable l'inscription de 17 millions de crédits pour entretenir et développer les équipements et le cadre de vie de la ville.

Il s'agit notamment de:

Travaux dans les écoles: 1 250 000 F

Travaux dans les équipements sportifs: 794 000 F

Travaux dans les autres: 1 500 000 F

Travaux cadre de vie (routes, espaces verts...): 8 557 000 F

Tout ne sera pas réalisable

Il faut choisir les priorités.

# La vie associative

C'est un élément déterminant de l'animation de la vie dans la ville. Les subventions municipales constituent souvent l'essentiel des recettes des associations et clubs divers.

Nous pensons maintenir cette aide indispensable. Qu'en pensez-vous?



**Montataire  
Actualités**

Février 1994

Bulletin Municipal  
d'information  
édité par  
"les Amis de  
Montataire"

Conception  
F. Busier / Bananas

Impression  
Repro Dupli Compo

Crédit photographique  
Service Information  
de la Ville de Montataire